

RECOMMANDATION 13 DU GROUPE DE TRAVAIL

Dans le nouveau système de gestion de l'immigration, on devrait songer sérieusement à inclure tous les gens d'affaires requérants dans la même composante, pour traiter uniformément les trois catégories de gens d'affaires immigrants.

RÉACTION DU COMITÉ

Le Comité accepte la recommandation visant à accorder le même traitement aux investisseurs, aux entrepreneurs et aux travailleurs autonomes. On reconnaîtrait ainsi que tous les éléments de ce type d'immigration contribuent au développement économique. À cet égard, le Comité n'est pas d'accord avec le gouvernement lorsqu'il propose, dans le document *Pour une politique d'immigration adaptée aux années 90*, présenté en même temps que le projet de loi C-86, que trois filières de traitement différentes soient utilisées pour les investisseurs, les entrepreneurs et les travailleurs autonomes.

RECOMMANDATIONS 14-15 DU GROUPE DE TRAVAIL

Définir les critères spécifiques de sélection des préposés aux entrevues avec les gens d'affaires immigrants.

Offrir aux agents des visas un programme complet de formation et de perfectionnement, axé sur l'analyse des investissements de même que sur la compréhension de la conjoncture et de l'économie canadienne.

RÉACTION DU COMITÉ

Le Comité appuie ces recommandations. Il recommande en outre la création de modules spéciaux chargés de s'occuper des gens d'affaires immigrants dans certains bureaux des visas à l'étranger où les volumes sont importants. En faisant cette recommandation, le Comité reconnaît l'importance de veiller à ce que les gens d'affaires immigrants soient perçus comme un facteur économique positif pour le Canada.

Fait triste à remarquer, le Comité s'est fait dire à maintes reprises que les personnes qui présentent des demandes d'immigration comme investisseurs sont traitées d'une manière totalement différente de la façon dont un Canadien s'attend à être traité par son gouvernement. Nous avons entendu de nombreux exemples de l'insensibilité culturelle des agents des visas qui interrogent les requérants d'une manière offensante pour des gens d'affaires avisés. Les questions posées témoignaient d'une ignorance de la politique et des pratiques commerciales locales mais elles impliquaient aussi que ces gens d'affaires faisaient l'objet d'un scepticisme injustifié.